

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL ACADEMIQUE

Réunion plénière du 28 janvier 2021

LES MEMBRES DU CONSEIL ACADEMIQUE :

- Ont **approuvé** à l'unanimité (59 votants) **la modification de la qualification à donner à des emplois d'enseignantes-chercheuses ou d'enseignants-chercheurs susceptibles d'être ouverts au recrutement au titre de l'année 2021;**
- Ont **approuvé** à l'unanimité (53 votants- 6 refus de prendre part au vote) **le procès-verbal du 15 octobre 2020** après les modifications portées en séance ;

Pour le président de Sorbonne Université
et par délégation,



Nathalie DRACH-TEMAM
Vice-présidente de la Commission de la recherche